

LE RASOIR

GRANDE USINE PARLEMENTAIRE NATIONALE
SALLES DE TRAVAIL



EN GRÈVE.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Les résolutions du Congrès.

Le Congrès progressiste a terminé ses travaux.

Personne (je parle des gens raisonnables) ne saurait nier qu'il a fait œuvre de sagesse et de conciliation et que toutes ses décisions peuvent être acceptées sans hésitation par tous les libéraux, vraiment dignes de ce nom.

Comme on le verra plus loin, le Congrès, quoique composé presque entièrement de partisans convaincus du suffrage universel, n'a pas voulu aller jusque là.

Cédant à des considérations d'un ordre supérieur, ces farouches démocrates, que la presse à la dévotion de M. Frère affectait de traiter comme des intransigeants de la plus dangereuse espèce, n'ont pas hésité à mettre de l'eau dans leur vin, et afin de rallier à leur programme les timorés et les hésitants, ils se sont arrêtés à la formule de savoir lire et écrire.

Cette formule, qui deviendra d'ailleurs une superfétation lorsque l'instruction obligatoire, votée avec raison par le Congrès, sera devenue un fait accompli, ne peut guère effrayer personne, et il n'y aura plus vraiment que les quelques rares doctrinaires restés malgré tout admirateurs enthousiastes des législations anté-diluviennes qui s'évertueront encore à la dénigrer.

Résumons à présent en quelques lignes les principales résolutions de ces mémorables assises de la démocratie :

— Révision immédiate des articles 47 et 56 de la Constitution. —

— Rejet du suffrage universel et adoption pour le droit électoral de la formule du savoir lire et écrire. —

— L'instruction obligatoire. —

— Réglementation du travail des enfants. —

— Séparation de l'Église et de l'État. —

— Égalité des charges militaires et abolition de la conscription et du remplacement. —

— Établissement d'une caisse de prévoyance de retraite et de secours pour les invalides du travail. —

— Réglementation du travail dans le sens de la protection des travailleurs. —

Enfin le Congrès a voté par acclamation un vœu par lequel il prie le Sénat et au besoin le Roi de rejeter la proposition Dumont, ainsi qu'un vœu en faveur de l'amnistie.

Chose digne de remarque, toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité ou à une écrasante majorité.

Telle est à grands traits l'œuvre du Congrès progressiste.

Il n'est pas douteux qu'elle sera ratifiée par toute la partie intelligente et honnête de la nation et par tous ceux qui ont réellement à cœur l'avenir de la patrie.

Sans doute les malheureux atteints d'un doctrinarisme incurable rueront

quelque peu dans les rangs et se déclareront moins satisfaits que jamais.

Mais le pays ne s'inquiètera pas de leurs ruades inoffensives et de leurs protestations séniles et, un peu de propagande aidant, il se ralliera bientôt sans réserve au nouveau programme de gouvernement démocratique acclamé par le Congrès.

Pour nous, nous l'engageons à tourner résolument le dos à ces incorrigibles radoteurs et nous lui dirons en toute confiance, certains d'avance d'être écoutés :

LA JEUNESSE T'APPELLE ! OSE LA REGARDER.

A. RIGOBERT.

Chronique funèbre

Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Defize a protesté avec raison contre le sans-gêne inouï avec lequel on procède à l'enlèvement des cadavres des indigents dans la bonne ville de Liège.

Il faut savoir qu'à Liège, boulevard honoraire du libéralisme et ville de progrès par excellence (!), le service des inhumations est encore administré par une Commission dite « des fabriques des églises réunies », composée de la plus fine fleur des cléricaux.

Ces administrateurs orthodoxes, imbus tout naturellement des idées charitables (!) et désintéressées (!!) du clergé, ont, comme bien l'on pense, une singulière façon d'observer les règles de l'égalité chrétienne dans la réglementation du service des inhumations.

Ainsi, alors que dans les autres grandes villes le transport au cimetière de la dépouille mortelle des indigents s'effectue avec décence et même avec un certain décorum, à Liège tous les trépassés pour lesquels on n'a pas acquitté le prix fixé pour un corbillard de 1^{er}, 2^{me} ou 3^{me} classe, sont positivement enterrés comme des chiens.

Voici, pour l'édification de ceux qui l'ignorent, comment les choses se pratiquent :

Un large tombereau noir surmonté d'une croix blanche, qualifié de *corbillard de 4^{me} classe* dans le style administratif et de *coffre* dans l'argot des croques-morts, se présente chaque matin à la porte de tous les hospices, hôpitaux et églises pour y enlever les cercueils des indigents, qui sont successivement entassés les uns sur les autres dans cet *omnibus* funèbre.

Ce véhicule peu réjouissant se présentant à une heure indéterminée et qu'il n'est pas facultatif aux parents du défunt de fixer eux-mêmes, il en résulte, chose triste à dire, l'impossibilité pour les pauvres, d'accompagner au champ de repos ceux des leurs qui viennent à décéder.

Ces malheureux accomplissent donc le suprême voyage, sans qu'un parent

ou un ami puisse leur donner un dernier pas de conduite.

Eh ! bien cela frise à notre avis le scandale et cette façon de procéder est absolument indigne d'une ville comme Liège.

Protestons donc ! Protestons avec énergie !

On a souvent critiqué avec véhémence l'esprit de boutique et l'attitude intéressée du clergé devant la mort.

L'on a fait plus d'une fois à ce propos des gorges chaudes sur ces excellents pasteurs, dignes successeurs du Christ, qui fourrent solennellement le défunt sur un catafalque étincelant ou qui le flanquent ignominieusement sous les cloches, selon qu'il était puissant ou misérable.

Eternels et incorrigibles vendeurs du temple, qui adulent tout ce qui est riche et qui méprisent tout ce qui est pauvre !

Il ne faut pas que l'autorité civile se fasse la complice de ces grippes-sous de la tonsure.

Qu'elle respecte, elle au moins, le cercueil de l'indigent et qu'elle ait la sagesse d'appliquer franchement le principe de l'égalité absolue en matière d'inhumation !

Joignons-nous donc à M. Defize pour réclamer pour le pauvre des funérailles laïques décentes.

Réclamons au surplus la reprise du service des sépultures par la ville et le renvoi immédiat des cinq calotins d'élite qui forment la Commission de « l'administration des fabriques des églises réunies. » (Ouf !)

Vous allez me dire à présent que tout ce que je vous raconte-là n'est pas gai ? Je le sais sacrebleu bien !

Mais est-ce que vous croyez que je m'amuse vous, en ce moment, à contempler la pluie qui tombe par torrents et à me voir condamné à rester calfeutré dans ma chambre ?

Tenez, je suis furieux ! Et c'est pour que vous soyez furieux à votre tour que j'ai résolu de vous faire avaler aujourd'hui cette chronique funèbre.

Sans rancune et à quinzaine.

RACAGNAC.

Panem et Circences.

Après les fêtes de l'Est, voici venir les fêtes de la place St-Lambert.

Puis viendront à la file celles du quartier du Nord, des prés Bidaut, de Ste-Walburge, de la place des Franchises, des Vennes, du Laveu, du Fond Pirette, etc., etc.

Et comme, puisqu'on est lancé, il serait difficile de s'arrêter en si bon chemin suivront ensuite vraisemblablement celles du pré du Greffier, Pierreuse, Matrognard, Cour Plantin, Grande et Petite Bèche, Trou-Thibout, etc., etc.

Enfin, la série ne sera définitivement close que lorsque les recoins les plus

obscur et les moins odoriférants de notre belle cité (Cliché 11207637) auront été gratifiés de festivités spéciales.

Blague dans le coin, il nous paraît que les organisateurs de ces réjouissances multipliées, quoiqu'inspirés d'ailleurs par le bon motif, commencent à forcer sensiblement la note.

Pour nous, toutes les trombonnades, processions aux flambeaux, expositions de fritures, etc., renouvelées depuis l'an dernier avec une persistance telle que cela devient vraiment comme un bouquet de fleurs, forment double-emploi évident avec les fêtes de paroisses déjà si nombreuses dans notre bonne ville de Liège (Cliché 17846374) et qui en raison même de leur multiplication trop fréquente ne sont plus gobées que par un nombre très restreint de badauds des deux sexes.

Pourquoi donc s'obstiner à diviser en trente-six parties et à vouloir disséminer sur les coins les plus mystérieux de la ville, des prétendues fêtes qui, par leur mesquinerie forcée, n'attirent pas un chat dans nos murs (Cliché 22676849), alors qu'il saute aux yeux qu'une fête unique, d'une durée de 3 à 4 jours, organisée sous le patronage de l'administration communale à l'instar des grandes kermesses Anversoises et Gantoises, ferait affluer l'étranger chez nous et serait pour le commerce liégeois une véritable bonne fortune.

Et puis se figure-t-on sérieusement que le peuple et la petite bourgeoisie ont tellement d'argent à dépenser pour le quart d'heure qu'il soit indispensable d'organiser tous les huit jours des prétextes à rigolades, pour les aider à se débarrasser de leur trop plein de monacos.

Voyons, mes vieilles têtes de houille, cessons un peu de faire l'enfant ! Ne déchiquetons pas le gâteau en plusieurs milliers de miettes, sous prétexte que nous avons tous droit à notre part, et souvenons-nous qu'en matière de fêtes comme en politique, l'Union seule fait la force.

Que l'année prochaine donc toutes ces mesquines rivalités de quartier disparaissent pour céder la place à une direction unique et intelligente et nous pourrons compter alors sur de véritables fêtes dans le sens bien entendu du mot.

ZUTALORS.

De ci, de là.

De plus fort en plus fort. — La guerre entre les fabricants de coffres-forts continue. C'est à qui apportera le plus de perfectionnements à ce meuble aussi utile qu'indispensable ... à tous ceux qui ont le sac.

On nous assure qu'un honorable industriel de notre ville vient d'inventer une combinaison qui rendra désormais impossible, même pour le propriétaire et pour le fabricant, la réouverture du coffre-fort, celui-ci une fois fermé.

Nous croyons cependant que la palme dans ce tournoi de haute serrurerie revient incontestablement à l'ingénieur en chef de nos installations financières.

Le mécanisme du coffre-fort inventé par cet intelligent fonctionnaire est tellement ingénieux qu'un malfaiteur qui s'aviserait de toucher à la combinaison verrait aussitôt la porte s'ouvrir comme par enchantement et notre homme se trouverait face à face avec un fort détachement de gendarmerie et avec toute la magistrature de la correctionnelle qui le condamnerait, séance tenante, à 18 mois d'emprisonnement, 200 frs. d'amende et les frais.

C'est là, pensons nous, réellement le comble de l'art.

Aussi nous recommandons en confiance le nouveau système de notre ingénieur en chef à toutes les administrations financières sérieuses.

**

Fleurs de Herve. -- Voici en quels termes élégiaques un correspondant Hervien du *Journal de Liège* déplore le départ d'un de ses concitoyens, M. Moreau, lequel vient d'être nommé notaire à la résidence de Liège:

" Le 18 Mai, chante-t-il en sanglotant, est une date que les Herviens n'oublieront pas de sitôt et qui leur laissera toujours un peu de tristesse au cœur. (oh ! Calypso !)

" Ce matin, le *Moniteur* nous a apporté une nouvelle que nous redoutions depuis quelques mois. Ce départ est une bien grande perte pour nous. M. Moreau était pour ainsi dire le chef moral de notre petite ville."

Moreau ! Moral ! Parbleu ! cela se comprend.

Mais ce qui me fait frémir, c'est que l'inconsolable correspondant du pays des *remodous* aurait pu s'emballer dans sa douleur au point de proclamer que M. Moreau était une mère pour les habitants de Herve.

Et alors, vous concevez, ce n'aurait plus été cela du tout !

**

Un chiffre affligeant. -- Dans un boniment électoral de la dernière heure, le *Journal de Liège* avait adjuré « tous les bons citoyens » (sic) de venir voter pour M. Grégoire à l'élection provinciale du 22 Mai.

Or, sur 11,525 électeurs inscrits, 1876 seulement sont venus donner leur suffrage au candidat de l'association libérale. Les 9649 autres se sont fichus comme l'an 40 des éloquentes (!) adjurations de l'antique organe du doctrinarisme. 9649 ! soit un peu moins des $\frac{8}{10}$!

Non mais, il faut avouer que le *Journal de Liège* est un journal bien influent.

Il soulève positivement les masses ?

C'est égal, je n'aurais jamais cru qu'il y avait tant de mauvais citoyens que cela dans le corps électoral !

**

Suite au précédent. -- Il faut tout dire : Le *Journal de Liège* n'a pas été content du tout.

Il a même été furieux et il s'est vengé de sa mésaventure en tapant ferme contre ses bons amis les capacitaires auxquels il reproche de « n'avoir pas fait preuve d'un sage jugement politique. »

En ce moment où l'on prête précisément au ministère l'intention de nous gratifier d'une réforme électorale de sa façon, il faut avouer qu'il était on ne peut plus opportun de se livrer à une nouvelle charge à fond contre les capacitaires.

Ces maudits capacitaires ! Quelle engeance ! quelle plaie !

Parlez-moi des électeurs cléricaux ! Voilà au moins des gens qui font toujours preuve d'un « sage jugement politique » !

Pas vrai, Auguste (Charles) *Journal de Liège* ?

Faire et défaire, etc., etc. -- Quelques détails succincts très intéressants au sujet de la citadelle de Liège qu'il est question de démolir pour cause de fortifications de la Meuse :

- 1650. -- Bâtie par Ferdinand de Bavière.
- 1676. -- Démolie par les Français.
- 1685. -- Reconstituée par Maxim. de Bavière.
- 1689. -- Démolie à la demande de Louis XIV.
- 1692. -- Reconstituée par les alliés.
- 1790. -- Démolie par les Liégeois.
- 1818. -- Reconstituée par les alliés.
- 1887 ou 1888. -- Démolie par les Belges.
- 1890. -- ?????

En l'espace de deux siècles notre citadelle aura donc été démolie quatre fois.

C'est beau tout de même la stratégie !

**

Repos bien mérité. -- On continue à ne pas chômer à la Chambre des représentants. C'est ainsi que dans la séance du 31 Mai, M. Devolder a déposé un projet de loi fixant les vacances judiciaires du 1^{er} Août au 1^{er} Octobre, soit une petite augmentation de 15 jours au profit des gens sévères mais justes de notre magistrature.

Histoire sans doute de les compenser quelque peu du surcroît de besogne qu'ils ont dû s'imposer dans ces derniers temps, par suite des fredaines extra-juridiques de certains de nos honorables.

Ce digne M. Devolder ! En voilà un au moins qui comprend les affaires.

**

Pas d'équivoque. -- Tous nos lecteurs auront pu lire cette semaine dans les faits-divers de leur carré habituel qu'un aigle avait été vu samedi dernier, perché sur un rocher de Tilff.

Pour éviter toute équivoque, nous croyons devoir prévenir le public qu'aucun membre de la députation liégeoise ne se trouvait sur les bords de l'Ourthe, le jour susdit.

Qu'on se le dise !

**

Simple comme bonjour. -- Il paraît que ce qui a beaucoup retardé la constitution du nouveau ministère français, c'est la question du titulaire du département de la guerre.

Il eut été si facile cependant de tourner la difficulté.

On n'avait qu'à supprimer le *ministère de la guerre* et à le remplacer par un *ministère de la paix*.

Mais voilà, le peuple peut-être se serait montré satisfait de cette substitution, mais ce sont les généraux qui n'auraient pas été contents !

Et puis on ne peut pas penser à tout.

**

Dernières nouvelles. -- Au moment de mettre sous presse nous apprenons que l'honorable M. Bourdon vient de se mettre en grève.

En présence du nombre considérable d'institutions et d'établissements auxquels cet estimable citoyen est attaché, la garnison de Liège a du être renforcée de 18 bataillons d'infanterie, 17 escadrons de cavalerie et de 14 batteries d'artillerie.

On espère néanmoins que cette grève inattendue aura un caractère tout-à-fait paisible et que M. Bourdon consentira à reprendre ses *cumuls* sans effusion de sang.

BRICOLEUR.

Concours de chant.

La Société chorale les Disciples de Grétry organise, sous les auspices de l'Administration communale de Liège, un grand concours international de chant d'ensemble qui aura lieu le dimanche et lundi 4 et 5 Septembre prochain.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1^{er} Juillet prochain, dernier délai.

Pour les demandes de renseignements et règlements du concours, s'adresser au secrétariat de la Société, rue André Dumont, 27, Liège.

Le Chanson des Bois.

Petit coin tapissé d'herbe soyeuse et fine,
Petit coin tout voilé de vert feuillage épais,
Mon regard de bien loin te cherche et te devine,
Et mon cœur frémissant ne t'oublira jamais !

Quel bonheur d'échapper au dur pavé des rues !
Quel bonheur de se taire et de se contempler ;
Quel bonheur de glisser par les pentes moussues
Dans cette solitude où tout semble parler !

Je veux y revenir au mois des primevères...
Elle en sait les chemins, et ne dira pas non,
Et vous nous ôterez l'ennui des jours sévères,
Fleurs au calice rose et doux comme son nom !

Je veux y revenir au temps des marguerites ;
Je veux y revenir, pour mettre dans ses bras
Tes flexibles rameaux, buisson de clématites
Chargé de frais boutons qui tombent sous nos pas.

Je veux y revenir par un beau jour d'automne,
Quand les bois colorés de splendides rouges,
Ont des soupirs humains dont notre âme s'étonne
Et d'étranges appels qui vous rendent songeurs...

Et nous y reviendrons, ô mon amour unique,
Deviser du passé plein d'espoirs caressants ;
Et nous y cueillerons la douce véronique,
Et le myosotis où vivent les absents.

QUEL AMI !

J'ai un ami, -- la perle des amis. C'est mon ami Auguste.

Vous ne le connaissez pas, mais il faut que je vous le fasse connaître, car il serait injuste de laisser dans l'obscurité un si rare dévouement.

Qu'ont donc prétendu les pessimistes qu'à notre époque l'amitié n'était qu'un vain mot ? Ah ! c'est qu'ils ne l'avaient pas vu comme moi, sublime de dévouement.

Je me suis lié avec Auguste, dans un café, un soir, après une joyeuse partie.

Nous étions là plusieurs jeunes gens. Le punch flambait, les têtes faisaient comme le punch, et, très ému, j'allais me lancer dans des dissertations politico-périlleuses.

Mais lui, s'attachant à moi, ne voulut plus me quitter. Il me monta jusqu'à ma demeure, pour être bien sûr que je ne tentais plus de partir.

Quand le pauvre garçon s'en alla enfin, la nuit était avancée et la bise si aigrelette qu'il fut forcé de n'emprunter un pardessus !

Il est vrai qu'il oublia de me le rendre, -- mais là n'était pas la question, et, depuis, notre mutuelle affection ne fit que de croître et se confirmer.

Quand je dis notre affection mutuelle, je suis obligé de reconnaître que mon ami Auguste y contribue seul son dévouement.

Quel zèle !... Attentif aux moindres détails, prêt à toutes les abnégations ! Il serait trop long d'en énumérer toutes les preuves ; mais comment n'en pas citer quelques-unes ?

Lorsque je fis sa connaissance, je dinai seul tous les soirs. Diner seul ! savez-vous un supplice comparable ? Moi, je l'estime un des plus cruels que vous inflige le célibat.

Cette impression pouvait-elle échapper aux yeux vigilants d'un Pylade comme mon ami Auguste ?

Mon cher, me dit-il, tu dois t'ennuyer mortellement à te repaître ainsi en tête-à-tête avec toi-même. Je ne le souffrirai pas plus longtemps. A dater de demain, fais mettre non couvert ; je viendrai dîner avec toi tous les soirs... C'est convenu, ne me remercie pas.

Et il le fit comme il l'avait dit.

Une autre fois j'avais eu la fatale imprudence de jouer à la Bourse.

Je ne sais plus qui m'avait assuré qu'une certaine affaire était excellente.

Et moi j'avais eu la sottise de m'y laisser prendre.

Heureusement il était là, lui, pour me tirer du guépier où j'allais me fourrer. Aux premiers mots que je lui insinuai sur ma petite opération, il m'arrêta avec effusion :

« Toi ! toi ! jouer à la Bourse ! risquer ton repos pour le présent, ton honneur pour l'avenir, peut être ! Par exemple ! cela ne se passera pas ainsi !... Ton agent de change demeure rue... ? C'est bon, j'y vole !... Jouer à la Bourse ! C'est ce que nous verrons bien !

Il partit comme une flèche.

Le lendemain, la cote annonça sur ma valeur une hausse de cent francs. J'en fis part à Auguste, qui, illuminé par le dévouement :

« Une hausse !... Ah ! c'est le ciel qui m'avait averti !... Amorcé par ce premier bénéfice de quelques mille écus, tu aurais

été irrémisiblement rivé à la chaîne de l'agiotage... Par bonheur, pour te sauver, j'ai pris la spéculation à mon compte.

Touché jusqu'aux larmes, je ne pus que serrer la main de mon ami dans une muette étreinte.

Sur ces entrefaites, je tombe malade.

C'est là qu'on éprouve vraiment la tendresse de ceux qui nous entourent.

Le médecin m'avait recommandé une drogue anglaise d'un effet infailible pour tonifier le tempérament.

Je montrai naturellement l'ordonnance à mon ami Auguste. Je n'eus pas besoin de faire autre chose. Allant au-devant de tout désir :

« Pauvre cher ! Te voilà dans les médicaments !... Ah ! Je sens ce qu'il y a de douloureux dans l'ingestion de ces pharmacopées. Eh ! bien, non ! je ne t'abandonnerai pas à la colère de M. Purgon. Cette drogue, je la prendrai avec toi. Oui, je la prendrai, -- pour ton bien.

Il la prit, et, le remède, qui ne produisit aucun effet sur moi, réussit si parfaitement à mon ami Auguste qu'en trois mois il était engraisé de dix livres.

Ah ! ce dédommagement lui était bien dû !

Quand je fus enfin rétabli, je me sentis le désir de rompre avec une existence d'oïsitivité qui me pesait.

« Une place !... quelle place ? s'écria mon ami Auguste. Veux-tu entrer au ministère de ?... J'ai là un vieux cousin qui est directeur. Je ne l'ai pas vu depuis mon enfance. Tant mieux ! cela me servira d'introduction auprès de lui...

« Mais, Auguste, objectai-je...
« Ne vas-tu pas me remercier ?... Je voudrais bien que tu me contestasses le plaisir de t'obliger... J'irai aujourd'hui même formuler ma requête.

« Encore une fois...
« Tu résistes. Alors, je pars tout de suite.

Il était déjà dans l'escalier avant que j'eusse pu le retenir.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il fit tout ce qu'il était humainement possible de faire ? S'il échoua, c'est que ma place était donnée de la veille, à ce qu'il prit la peine de revenir m'annoncer.

J'eus du moins une consolation. J'appris que son cousin, en retrouvant mon ami Auguste et pour le dédommager sans doute de son refus à mon endroit, avait imposé de force un modeste emploi de trois mille francs à ce noble cœur.

Enfin -- car je n'en finirais pas sur son compte -- enfin tout récemment j'étais tombé amoureux -- d'une veuve charmante que je brûlais de conduire à l'autel.

La situation était grotesque. La prolonger, c'était me perdre. Je vais trouver mon ami Auguste :

« Auguste, lui dis-je, il faut que je monte la tête, que je me grise !... C'est le seul moyen de parvenir à me déclarer à celle que j'aime. Viens !

Il vint... il me tint tête intrépidement et, sabla tout le champagne que je voulais.

Si bien qu'au dessert c'était lui qui était lancé, tellement lancé qu'il m'accompagna chez ma veuve, qu'il parla pendant que je me taisais, qu'il plut pendant que j'étais ridicule, -- et qu'ils se marièrent mardi.

Tant mieux ! c'est ma faute ! Lui, il a fait ce qu'il a pu, le brave garçon.

Je n'ai qu'un chagrin : je crains qu'une fois marié il ne me délaisse. Car vous comprenez, si je tiens à son dévouement, moi qui suis si fier de répéter à chacun :

« J'ai un ami, -- un excellent ami, -- la perle des amis ! C'est mon ami Auguste.

Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent anglo-britannique fin, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 22 frs., franco dans toute la France et la Belgique.

- 16 couteaux avec excellentes lames en acier.
- 12 (6 cuillers et 6 fourchettes).
- 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillers à œufs).
- 18 (6 porte-couteaux et 12 cuillers à café).
- 2 (1 louche et 1 cuiller à lait).
- 2 (1 sucrier et 1 théière).

6 tasses d'Autriche finement ciselées.
6 assiettes à fruits magnif. avec figures indiennes ou japonaises, artistiq. exécutées.
2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. -- Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 francs précédemment, pour seulement 22 frs. -- Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite ; toute commande peut donc être faite en confiance. -- Poudrea nettoyer 25 Cmes, le paquet ; envoi contre remboursement ou au comptant. -- Les commandes peuvent être adressées au Bureau Universel d'expédition autorisé par protocole du tribunal de commerce.

VIENNE, Ottakring, Seilergasse 26.

Liège. -- Imp. et Lith mécan. de J. Daxhelet.

UN SERMON GALA

SOUVENIR DE LA CATHÉDRALE DE HOUTESIPILOU.



Un convaincu appartenant aux hautes couches sociales. — chevalier des ordres de la jarretière de St Dorothee et des corsets de St Therese. — Commandeur avec plaque de l'ordre des pellicules de St Labre, membre correspondant de l'œuvre des suspensaires évangéliques de St Louis de gonzague etc... etc... etc...

Préfète de la congrégation de la sainte barbe du christ, présidente à vie de l'archiconfrérie des corps aux pieds de saint Stanislas-Koska, dame patronesse de l'œuvre des bordures des pantalons de St pétronille... etc... etc...

Catégorie des âmes tendres et aimantes.
« Ah! ce n'est pas mon mari qui aurait des élans aussi pathétiques!! »

Une douarière bien pensante.



Ceux qui vont là parce que leurs épouses exigent qu'ils aient de la religion.

Vieille dame ayant zévu des malheurs, et se consolant par la méditation des choses mystiques, auxquelles d'ailleurs elle ne comprend absolument rien.

Sincèrement convaincus que c'est arrivé.

Bozobuth